



Offre de Mission en Service Civique

Thématique : PASSEUR D'IMAGES

Transmettre l'art et le patrimoine au plus grand nombre !

Où ? 13 – Bouches-du-Rhône – Port-de-Bouc

Quoi ? Au sein du Centre d'Arts Fernand LEGER, le/la volontaire aura pour missions de :

- Favoriser la rencontre entre les différents publics du territoire et les actions culturelles portées par le Centre d'Art via l'organisation spécifique de visites des expositions proposées. La mission de médiation a pour objectif de rendre accessible l'art aux non-initiés et de s'approprier un patrimoine de proximité. Le contenu des visites sera préparé avec l'équipe du centre d'arts (formation du Volontaire par la structure).
- Participer à l'organisation (contacts, plannings...etc) de ces visites dans une logique de développement partenariat avec l'Education Nationale, les centres sociaux, les structures culturelles, l'ensemble des associations et groupes locaux...etc.
- Développer la communication interne et externe des actions de la structure auprès des publics et des acteurs majeurs du territoire
- Participer aux événements et manifestations organisés par le Centre d'arts (vernissage, rencontres d'artistes, conférence, journées portes ouvertes...etc)
- Participer aux rencontres des volontaires du réseau ADL

Quand ? A partir du 2 Septembre 2019 – Mission de 8 mois à 26h / semaine

Qui contacter ?

ADL PACA : **Mme Maïka SEGUIN** Tél : 04.90.17.51.35 / mail : m.seguin@adl-mjcpaca.com

Centre d'arts Fernand Léger : **Mme Laure LAMARRE-FLORES** Tél : 04 42 43 31 20 / mail : laure.flores@portdebouc.fr

Activités : ADL est une Fédération Régionale de Maisons des Jeunes et de la Culture, affiliée à la CMJCF, qui a pour but d'accompagner son réseau et les structures locales dans le développement de leurs projets culturels, jeunesse et d'animation locale.

Cette mission se déroulera au sein du Centre d'Arts Fernand LEGER.

Depuis 2012, le Centre d'Arts Fernand Léger, en collaboration avec le Service Patrimoine, a pour objectif de favoriser les arts, et leur accessibilité à tous, à travers trois axes : la diffusion dans le cadre d'une programmation annuelle cohérente d'expositions temporaires, l'enseignement par le biais de son école d'arts plastiques non diplômante ouverte à tous les publics et l'encouragement à la création contemporaine avec l'accueil régulier d'artistes en résidence.